

Éditorial

Nous voici déjà au printemps ...
Cette seconde « Lettre du Souvenir » pour vous annoncer notre cérémonie commémorative des fusillades de la Braconne, celles du 5 mai 1943 et du 15 janvier 1944, mais aussi pour honorer tous les Résistants charentais fusillés en d'autres lieux.

Je vous invite donc à nous retrouver dans la clairière

dimanche 13 mai 2007 à 15 heures.

Nous y accueillerons **Jacques CARCEDO** qui a accepté de présider cette cérémonie en présence des autorités civiles et militaires

Très attachée à la préservation de l'union de tous les Résistants et de leurs amis, ainsi qu'au devoir de Mémoire que nous devons véhiculer auprès de nos jeunes générations, je serais très honorée de votre présence à mes côtés le 13 mai prochain.

Michèle Dessendier

Cérémonie de la Braconne

**Dimanche
13 mai 2007
à 15 heures**

Avec Jacques CARCEDO

L'invité :

Il est le fils de François CARCEDO, Résistant fusillé au Mont-Valérien.

Il réside actuellement à Poitiers, mais a conservé beaucoup de souvenirs d'enfance à Jarnac.

Son père François CARCEDO, était responsable d'un secteur de la région parisienne du parti communiste et du front national de lutte. Il est arrêté le 18 février 1941, jugé par les sections spéciales le 21 octobre, condamné aux travaux forcés mais fusillé avec Gabriel Péri le 15 décembre 1941. Sa femme, réfugiée chez ses parents à Jarnac, fut conseillère municipale de cette ville à la libération.



*La cloche des fusillés
où est gravé le nom des 1008 fusillés
identifiés du Mont Valérien*

ADHESIONS.

A l'heure actuelle nous sommes 86 à avoir adhéré à notre association. Nous profitons de cet envoi pour vous faire parvenir vos cartes d'adhérents 2007.

Pour ceux qui souhaitent encore nous rejoindre, c'est possible en adressant votre cotisation 2007 de 5 € à notre trésorière : Annick Lapouge – 198 route du temple 16590 Brie

Votre adhésion à l'association est une marque de soutien et de reconnaissance pour toutes les actions menées pour la mémoire des Résistants fusillés à la Braconne et en d'autres lieux. Par cette adhésion, vous avez aussi l'occasion de participer à la vie associative lors de nos assemblées générales. Nous vous remercions de votre confiance

Dans notre prochaine lettre nous établirons un bilan des subventions versées par les communes dont le nom d'un des fils figure au monument.

LUCIE AUBRAC.

Elle avait répondu à l'invitation de Mme Viger-Vandeputte le 1er mai 1988 pour prononcer l'hommage aux Fusillés de la Braconne. La veille de ce jour, elle avait visité Chabanais où des amis lui avaient expliqué la bataille du 1er août 1944; à Cherves-Chatelars René Michaud et Arlette Desvaux lui présentèrent les activités du maquis Bir-Hakeim; elle se recueillit devant le Monument de Chasseneuil quelques instants plus tard. Le lendemain, 1er mai 1988, elle prononça une vibrante allocution devant le Monument de la Braconne sous une pluie battante. Il y eut deux parties. D'abord un 'hommage aux Résistants tombés dans la clairière et une réflexion sur la Résistance française puis, par allusions fort claires (plurent-elles à tout le monde ?) du genre : " *vous voyez ce que je veux dire, celui qui est issu de votre pays, pas loin d'ici ... eh bien, ne vous trompez pas dans votre choix, votez bien pour lui.*



Les fidèles à la Mémoire de la Résistance durant la seconde guerre mondiale perdent un témoin de classe exceptionnelle, tous les combattants pour la Paix et pour le bien-être dans notre monde également. *Pour Lucie Aubrac, résister est un verbe qui se conjugue au présent.* Notre association a fait part de ses condoléances émues à Raymond Aubrac.

Madame Baud a quitté ses amis. Le 12 mars 2007,

Marie-Elisa Baud est décédée à son domicile à Soyaux. Elle était la veuve de Marcel Baud cordonnier à Rouillac, né en 1914, et fusillé à la Braconne le 5 mai 1943, compagnon de Jean Barrière et René Michel et de nombreux autres résistants, également fusillés ou déportés. Elle était aussi la maman de Mme Marciquet vice-présidente du Souvenir fusillés Braconne que nos lecteurs connaissent bien.



Marcel BAUD.

Nous présentons à Colette et sa famille nos très sincères condoléances.

La chaîne des familles pour la transmission de la Mémoire

Le « devoir de mémoire ». Avec l'éloignement des événements qui ont conduit à la Libération de notre pays en 1945, l'expression « devoir de mémoire » est entrée dans le langage courant pour dire la nécessité d'entretenir le souvenir de ces événements et particulièrement de ceux qui en furent les martyrs. Cette question se pose dans tous les mouvements et associations qui se sont constitués aux lendemains de la première comme de la deuxième guerre mondiale.

En regardant ce qu'il s'est passé dans notre association on peut être satisfait de constater que nous avons su organiser cette transmission de la mémoire. Dans ce processus les familles des fusillés de La Braconne ont joué un rôle de tout premier plan. D'abord pour encourager et aider à sa création en 1985. Les veuves de plusieurs des fusillés ont été consultées à cette époque et se sont montrées intéressées à la création d'une association s'appuyant en premier lieu sur les familles. Des frères ou soeurs ont été également contactés.

Puis les contacts ont été élargis aux enfants des fusillés.

C'est ainsi que Mme Viger-Vandeputte (fille de Gérard Vandeputte) devint la première présidente de notre association et que Colette Marciquet (fille de Marcel Baud) occupa tout de suite une place importante dans son fonctionnement. Mme Beaufils (fille de Jean Barrière) entra à son tour dans les instances de l'association.

Puis les petits-enfants des fusillés ont apporté un nouveau maillon à cette chaîne de la mémoire. Michèle Dessendier (petite-fille de Paul Bernard) fait partie de cette troisième génération. Elle a succédé à Mme Viger-Vandeputte à la présidence de l'association. Mme Masset (petite-fille de Gérard Vandeputte) est entrée à son tour au bureau de l'association à l'occasion de la dernière assemblée générale, Mme Guylaine Portal est la petite fille de Armand Jean.

Michel David